

Économie

Lutte contre les changements climatiques

La valorisation des déchets, un secteur porteur

● À la veille de la COP 22, le dossier de la valorisation des déchets est d'une actualité brûlante. Les enjeux ne sont pas uniquement d'ordre climatique. Ce secteur porteur est, en effet, un gisement d'emplois.



La valorisation des déchets s'impose pour atteindre les objectifs de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Au niveau mondial, les déchets sont responsables de l'émission de 4% de GES et, au Maroc, ce chiffre atteint 7%. Tous les acteurs sont ainsi appelés à agir, d'autant plus que l'enjeu n'est pas que d'ordre climatique. Un constat dressé lors du Sommet international pour la valorisation des déchets et le climat, organisé hier à Skhirat par la CGEM et dont les conclusions seront présentées lors de la COP22 à Marrakech. Le sujet, qui ne figurait pas initialement sur la liste des débats de la COP22, est de la plus importance non seulement sur le plan climatique, mais aussi au niveau socio-économique. Au Maroc, à titre d'exemple, les filières de recyclage et de valorisation pourraient générer, en cinq ans, 70.000 emplois. Et la stratégie nationale pour le développement durable table sur la création de 250.000 emplois verts à l'horizon 2030. Pour parvenir à atteindre cet objectif, de grands efforts doivent être déployés pour, en premier lieu, pallier les problématiques qui se posent

au niveau de la gestion du secteur. En effet, en raison de la faiblesse des moyens financiers, les communes ne savent pas à quel saint se vouer. À Casablanca, qui regroupe plus de 30% des déchets au niveau national, ce problème se pose avec insistance. Certaines communes n'arrivent même pas à assurer la collecte des déchets ménagers. 30% des déchets dans la capitale économique ne sont pas collectés, comme l'annonce le président du conseil régional Mustapha Bakkoury qui fait de ce dossier un cheval de bataille. La région compte, en effet, accompagner les communes dans la collecte des déchets. Cet effort devrait être poursuivi en aval au niveau notamment de la décharge de Mediouna. «*Tant que cette décharge n'est pas traitée, c'est comme si on n'avait rien fait*», souligne Bakkoury.

Concertation

Le Maroc est appelé à redoubler d'efforts pour développer le recyclage des déchets dont le taux actuel ne dépasse pas 7%. L'ambition portée par le ministère de l'Environnement est d'atteindre un

taux de recyclage de 20% d'ici 2020. À ce titre, le secteur privé annonce son engagement par la voix de la présidente de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) Miriem Bensalah-Chaqroun. La patronne des patrons met en avant plusieurs leviers: une gouvernance partagée entre le public et le privé à travers une concertation permanente avec les filières produisant les déchets, une taxation équitable englobant tous les déchets, la mobilisation des financements pour dynamiser les efforts de cette économie naissante, l'adhésion de tous les acteurs (gouvernement, entreprises, organisations professionnelles et régions). À cela s'ajoute la valorisation du savoir-faire sur le terrain pour permettre aux 7.000 personnes en situation précaire travaillant dans la récupération des déchets de basculer vers le formel. Toutefois, Miriem Bensalah-Chaqroun appelle à la vigilance afin de ne pas éluder la question de la compétitivité des entreprises. Le Maroc ne part pas de rien. Des actions ont été menées par les différents acteurs. Le ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique, Moulay Hafid Elalamy, rappelle le lancement, dans le cadre du Plan d'accélération industrielle, en mars dernier, d'un écosystème dédié aux matériaux de construction, dont la structuration s'est accompagnée de mesures stratégiques engageant le Maroc sur la voie de la croissance verte. En ce qui concerne les déchets ménagers, il est actuellement procédé, comme le souligne le responsable gouvernemental, à leur valorisation énergétique pour alimenter des industries particulièrement énergivores, telles que l'industrie cimentière et sidérurgique. Il s'agit de 1.100 nouveaux emplois indus-



La valorisation des déchets est devenue un secteur porteur de l'économie favorisant la création de l'emploi à travers l'émergence de nouveaux métiers verts et le développement de l'économie à bas carbone. Il s'agit d'une approche qui permet d'allier la croissance économique et la lutte contre la dégradation de l'environnement.

Miriam Bensalah-Chaqroun,
présidente de la CGEM



Nous sommes tous convaincus de l'impact écologique néfaste des déchets, mais aussi du fait que leur valorisation est un gisement d'activités nouvelles et une source majeure d'innovation, de compétitivité et d'emplois.

Moulay Hafid Elalamy,
ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique



La problématique des déchets est une priorité au point que j'associe mon mandat à ce problème, au côté du développement économique. Cette priorité va se décliner au niveau du plan de développement régional.

Mustapha Bakkoury,
président de la Région Casablanca-Settat

triels qui seront créés d'ici 2020. S'agissant des déchets industriels comme les cendres volantes, ils sont réutilisés en remplacement partiel des constituants de base du ciment. Il a également été procédé à la structuration de la filière de collecte de ferraille locale et à la création d'une filière nationale de démantèlement de navires pour assurer l'approvisionnement de l'industrie de la sidérurgie. ●

PAR **JIHANE GATTIOUI**
j.gattioui@leseco.ma